

FORMAT COURT ET IDÉES LONGUES

Tir groupé pour les deux courts métrages projetés lundi à 18h30 au Centre Culturel George Méliès qui dénoncent les difficultés liées au non-paiement du personnel de l'Etat.

Article 15 BIS de Bakupa-Kanyinda (RDC) met en scène trois militaires cantonnés à la porte d'un général. Sept mois qu'ils n'ont pas vu la couleur de leur dû ! La faute à qui ? Au Femi ? C'est qui ça ? Un musicien ? Mais non, c'est le FMI.

Et puis, c'est aussi la faute à la dépendance... mais peut-être aussi à l'indépendance. En tout cas, il faut bien se nourrir.

Les compères ont mis au point un stratagème de racket. Sur le registre de l'humour, le film met en scène un chômeur victime de ce cercle vicieux et d'un panneau d'interdiction d'uriner. Le succès de ce petit film repose sur un scénario servi par des dialogues amusants et sur la force de ses propos : le pouvoir des chefs, la corruption, la nécessité de s'en sortir, la bêtise de certaines lois stupides. Il est interdit d'uriner ? et s' il était interdit d'interdire ?

"Le chauffeur du député," réalisé par le Burkinabé Tahirou Tasséré Ouédraogo a été tourné à Ouagadougou. Plaisir de

retrouver des lieux familiers, désagrément de voir pointer des situations que l'on ne connaît que trop bien.

Les thématiques sont entourées des mêmes phénomènes, on ne réinvente pas la réalité quand il s'agit de chômage, de difficultés financières pour la vie de tous les jours et pour la scolarisation des enfants, de pouvoir abusif, etc.

La dialectique du maître et de l'esclave revisitée, dénonce au passage l'effritement de la solidarité qu'installent forcément les aspirations consuméristes. Exploité par un député, Tidiane, interprété par Ousseni Ouédraogo, prend conscience de sa position en voyant un homme désespéré, alors qu'il vient de perdre son âne accidenté par une voiture. Comment va faire cet homme sans son outil de travail ? Eclairé soudainement, le chauffeur jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Catherine Gheselle